

M. Philippe HIPPERT
M. Serge LEDANOIS
Groupe vélo de la commission DD

Lundi 15 novembre 2021

M. le Maire
Commune de St Jean de Védas

Monsieur François RIO,

Nous vous remercions, très sincèrement, de nous avoir reçu le 9 novembre dernier et d'avoir répondu à nos interrogations.

Notre objectif était de mieux comprendre votre stratégie concernant les commissions municipales et votre volonté concernant le développement des voies cyclables sur la commune ; et de leur usage par les védasiens.

Nous notons votre satisfaction concernant la création et le fonctionnement des commissions, tout en reconnaissant des tâtonnements et des retards inévitables, imputables à la crise sanitaire.

Nous vous suggérons de mutualiser des groupes de travail émanant de commissions différentes et travaillant sur le même sujet. Par exemple, fusionner le groupe vélo de la commission DD et le groupe déplacements doux de la commission aménagement du territoire.

A propos des pistes cyclables, nous apprécions votre volonté d'accompagner le plan de la Métropole pour relier St Jean de Védas à Montpellier, à la mer et à la campagne. Ainsi, vous nous décrivez les projets cyclables suivants :

- Du Terral à Ovalie par le chemin de Bugarel (pour 1^{er} trimestre 2022) :
 - o Avec prolongement vers Sabines.
 - o De Sabines vers la salle Victoire et l'écolothèque (fin 2021) et demande de prolongement vers la lauze et pourquoi pas la mer...
- Du terminus Tram StJdV vers Sabines (doublement du tram pour 2029)
- La Voie verte de la Comédie à Cournonterral par l'ancienne voie de chemin de fer (2025).
- La fermeture aux voitures du chemin d'accès à la Lauze après le pont sous l'autoroute rue du Mas de Magret.
- La continuité cyclable le long de la ligne 5 (route de Lavérune 2025)

Nous vous rappelons, également, l'importance de relier St Jean de Védas au réseau départemental des pistes cyclables avec les panneaux indicateurs départementaux de signalisation appropriés.

Concernant le réseau cyclable propre à la commune, nous comptons sur votre détermination pour mobiliser les services concernés de la Métropole et votre propre police municipale pour :

- relier les différents établissements publics
- assurer en toute sécurité les traversées des nationales et des voies à grande circulation routière
- assurer l'entretien des voies existantes
- réaliser les connexions entre les différents tronçons,
- mettre en place les signalisations horizontales et verticales indispensables,

Vous nous avez indiqué avoir mobilisé la police municipale pour une mise en cohérence et mise à jour des panneaux routiers (vitesses autorisées), ne serait-ce pas l'occasion pour les solliciter également sur les signalisations cyclables relevant du code de la route ?

De notre côté, nous vous proposons de vous fournir des états des lieux sous forme de points d'attention et de propositions concernant les différentes problématiques cyclables sur la commune de St Jean de Védas.

A titre d'exemple vous trouverez en fichier joint le premier zoom concernant le chemin de Bugarel dont nous souhaiterions consulter le dossier de requalification instruit par vos services.

Au-delà des aspects d'aménagement, il nous apparaît important de créer une dynamique autour des usages du vélo : vélo école, ateliers de remise en selle, réseau de partage et d'entraide entre védasiens.

Nous vous adressons nos plus respectueuses salutations et nous nous tenons à votre disposition sur ce sujet.

Copies à : M. Christophe VAN LEYNSEELE (adjoint aménagement du territoire), Mme Mireille PASSERAT DE LA CHAPELLE (conseillère déléguée à l'environnement),